



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 AOÛT 2014

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Gisèle MEYNET, Grégory FOL, Marc VUAGNAT

**Excusé** : Ludovic VUICHARD.

**Secrétaire de séance** : Sébastien DESBIEZ-PIAT.

3 408,60 € HT soit 4 110,77 € TTC soit une diminution du lot N°13 de 4,50 %.

Le compte-rendu de la réunion du 25 juin 2014 est approuvé à l'unanimité. Mme Gisèle MEYNET fait remarquer que, dans le paragraphe « Information diverses », le nom de famille de Monsieur François-Michel DREVET a été omis.

Mme le Maire fait constater l'absence de Monsieur François-Michel DREVET qui, suite à un jugement prononcé par le Tribunal Administratif, n'est plus conseiller municipal. Suite aux dernières élections municipales, Monsieur Vincent HUSSENOT a, en effet, intenté un recours à l'encontre de Monsieur François-Michel DREVET. Ce dernier a donc été suspendu de ses fonctions de conseiller municipal. La Sous-Préfecture a demandé d'organiser de nouvelles élections le 05 octobre 2014 pour réélire le 15<sup>ème</sup> conseiller. Mme le Maire précise que M. François-Michel DREVET est un homme blessé par toutes ces attaques (mémoires envoyés au tribunal administratif, citation de son nom dans la presse locale,...).

Elle remercie François-Michel DREVET pour son investissement ces derniers mois, pour sa présence à chaque permanence, pour son engagement dans plusieurs commissions notamment celle du transport, et tout dernièrement la CLIE (Commission Locale Insertion par l'Emploi).

Cette nouvelle élection provoque des dommages collatéraux, 10 villages de la communauté de communes du genevois vont, en effet, perdre un conseiller communautaire, dont Savigny qui n'aura plus qu'un seul représentant.

### I. Travaux de restructuration du bâtiment de la mairie : avenant.

- Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant relatif au lot n°9 Menuiseries Intérieures Bois (Entreprise BOUVIER) de 3 834 € HT soit 4 585,46 € TTC soit une augmentation de 13,90 %. Ces modifications portent sur la réalisation d'une pourtrason, une plus-value pour la fourniture de portes stratifiées, et la réparation d'une porte en noyer.
- Mme Le Maire informe que le montant du marché initial pour le lot n°13 Electricité (Entreprise GRANDCHAMPS) était de 75 983,75 € HT et passe à 72 575,15 € HT soit une moins-value de

### II. Sécurisation RD7 : Comité Consultatif.

L'Association Savigny A Venir a posé sa candidature pour devenir membre du Comité Consultatif créé par délibération en date du 28 mai 2014. Mme le Maire rappelle que ce comité est composé de membres de la Commission Voirie et de membres extérieurs dont M. et Mme BAUD, M HUDSON. Ce Comité Consultatif a déjà élaboré des plans d'aménagement en collaboration avec les services du Conseil Général de la Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal, compte-tenu du travail déjà engagé, ne souhaite pas modifier la composition du Comité Consultatif.

### III. Bail de location appartement Murcier.

La commune de Savigny est propriétaire de deux appartements (logements aidés de type PLUS) à Murcier. Un des locataires a résilié son bail. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer un bail de location avec un nouveau locataire remplissant les conditions pour bénéficier d'un logement aidé.

### IV. Informations diverses :

#### - Urbanisme :

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis d'aménager déposé par JDG immobilier : 4 lots à bâtir à Murcier
- Permis de Construire déposé par M. D'ORLANDO Gianni pour la construction d'un garage à Nyoux.
- Permis de Construire déposé par M. DUDOY Lilian et Mme MANCHON Stéphanie pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.

- Permis de Construire déposé par M. SALLES Matthieu et Stéphanie pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Permis de Construire déposé par Mme FAVRE-BONVIN ep. GENOUD-PRACHEX Geneviève pour la construction d'une maison individuelle au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par M. VIROUSE VAN DE LEU Nicolas pour la pose d'un portail et clôture – Les Chavannes.
- Déclaration Préalable déposée par M. JOUHANNEAU David pour un changement de destination (création d'appartement dans atelier)- Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M FUMEX Jacques pour la construction d'un garage et terrasse à Cessens.
- Déclaration Préalable déposée par M. D'ORALNDO Gianni pour la pose de panneaux photovoltaïques à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par M. WALTHER David pour la création d'une avancée de toit à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par M. CLERGEOT Frédéric pour la pose d'un portail à Olliet.
- Déclaration Préalable déposée par M FUMEX Marcel pour la division d'une parcelle en vue de construire à Cessens.
- Déclaration Préalable déposée par M. FROMENT Maxime pour la pose de garde-corps, balcon et fenêtres de toit à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M DUARTE RODRIGUES Nelson pour la pose d'une clôture à Murcier.

- Monsieur Jean-Louis VUICHARD informe que les travaux de peinture à la montagne sont en cours de réalisation.
- Monsieur Yann FOL remercie les jeunes ayant travaillé durant l'été pour la commune. Ces jeunes ont été très sérieux et ont su faire preuve d'initiative.

Le Maire,  
Béatrice FOL.



#### - SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny

- Un nouveau prestataire, Mille et Un Repas, assurera la livraison des repas aux cantines de Jonzier et Savigny avec un composant bio par repas. Le pain sera livré par la boulangerie de Jonzier.
- Le temps de travail de tous les agents a été modifié suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- Deux nouveaux agents ont été recrutés :
  - Mme Béatrice BOUFFORT pour la garderie, cantine et l'entretien des locaux à Savigny,
  - Mme Sylvie POTEX pour la garderie et entretien des locaux à Jonzier
- Durant l'été, des faits marquant se sont déroulés sur la commune : incendie d'une maison au cœur de Murcier et torrent de boue à Cessens. Mme le Maire remercie la population pour sa participation active lors de ces catastrophes et plus particulièrement Mme Rose FAVRE, la famille FONTAINE-VIVE, et M. Julien HATON.